

Détails de certaines émissions de dette obligataire et de certains prêts consentis par les banques étrangères, 2009

Confidentiel une fois rempli

Veuillez en faire une copie pour vos dossiers

If you prefer this questionnaire in English, please check

En cas d'erreur(s), prière de corriger le nom et l'adresse ci-dessus

Sans frais: 1(866) 765-8143
 Télécopieur: 1(613) 951-9031
 Courriel: bdp.enquetes@statcan.gc.ca



Directives

- Autorité :** Cette enquête annuelle est menée en vertu de la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada (1985), chapitre S19. **En vertu de la Loi sur la statistique, il est obligatoire de remplir le présent questionnaire.**
- Confidentialité :** En vertu de la Loi sur la statistique, les renseignements fournis sont traités de façon confidentielle et ne sont pas sujets à la Loi sur l'accès à l'information.
- But :** Obtenir des renseignements sur la dette obligataire et les prêts consentis par les banques à l'étranger à des niveaux variés de gouvernements et de leurs entreprises. Les données recueillies servent à la préparation des états de la balance des paiements internationaux et du bilan des investissements internationaux du Canada. De tels états aident le gouvernement du Canada à établir les politiques monétaires et celles de taux de change. Les autres utilisations comprennent les négociations sur le commerce international, la planification des entreprises, la commercialisation et la recherche.
- Période observée :** Veuillez déclarer vos engagements au 31 décembre 2009. Si ce n'est pas possible, veuillez indiquer la fin de période de l'année d'exercice la plus proche:

Jour	Mois	Année
- Retour de ce questionnaire :** Veuillez retourner le questionnaire rempli dans un délai de **quatre semaines** à Statistique Canada, Division de la balance des paiements, 100, promenade Tunney's Pasture, Ottawa (Ontario) K1A 0T6. Si vous avez besoin d'éclaircissements au sujet du questionnaire, téléphonez à frais virés au **1(613) 951-2057**.
- Contenu :** Le questionnaire comporte deux grandes parties: A) la dette obligataire à l'étranger et B) les emprunts obtenus des banques étrangères et autres prêts de l'étranger.
- Partie A Dette obligataire (certaines émissions):** Veuillez inscrire à la **partie A** la liste des émissions en circulation réputées être détenues en partie ou en totalité par des non-résidents.
 Dans les colonnes 6 à 14, veuillez donner tous les renseignements en milliers d'unités de la devise d'émission. Inscrivez sous les colonnes 6 et 8 la totalité de l'émission, c'est-à-dire la partie qui n'a pas été remboursée aux dates indiquées.
 Aux colonnes 7 et 9, veuillez déclarer pour chaque émission la partie des colonnes 6 et 8 que vous conservez dans un fonds d'amortissement ou dans un autre compte de réserve. Veuillez donner, à la colonne 13, la valeur globale des remboursements de chaque émission (y compris les émissions qui sont considérées comme remboursées dans votre comptabilité interne) au cours de l'année. Ces émissions peuvent provenir des fonds d'amortissement et des autres comptes de réserve reportés de l'année précédente, ainsi que des acquisitions faites pendant l'année courante (qui paraissent également aux colonnes 10, 11 et 12).
- Partie B Emprunts de banques et autres prêts de l'étranger:** Veuillez inscrire à la partie B les emprunts des banques étrangères et autres institutions étrangères qui ne sont pas inscrits à la partie A.

Merci

Date	Téléphone : Télécopieur : Courriel :	Nom et titre du responsable	Signature
------	--	-----------------------------	-----------

